ENFIN UN DÉPUTÉ

élections législatives juin 81
2[e] circonscription



Stanley CAMERLYNCK

Suppléant : **Christian BOISSERY**



U. N. M.



POUR LA CALÉDONIE - AVEC LA FRANCE

Chère électrice, cher électeur,

Je me présente le 14 juin à vos suffrages pour être votre Député à l'Assemblée Nationale.

J'ai comme suppléant Christian BOISSERY, jeune avocat Calédonien élu comme moi en 1979 Conseiller Territorial sur la liste F.N.S.C.

Quel est le rôle d'un Député Calédonien à l'Assemblée Nationale ?

Le DÉPUTÉ est le représentant de la Nouvelle-Calédonie à l'Assemblée Nationale. Comme ses collègues métropolitains, il vote les lois qui régissent la Nation et contrôle l'action du Gouvernement.

Élu d'un Territoire d'Outre-Mer, il doit veiller à sauvegarder la spécificité de son Territoire, c'est-à-dire juger si les lois votées sont applicables ou non dans son Territoire.

Il peut aussi demander par contre que des lois soient prises dans l'intérêt de la Nouvelle-Calédonie. Cela implique :

– Une **Présence Effective** à l'Assemblée et aux commissions de Travail.

Cela implique :

– Une **Présence Effective** aux Comités et Réunions où la Calédonie est concernée.

Sentinelle avancée de la Nouvelle-Calédonie, il en est le dévoué serviteur et le garant de ses institutions.

DÉFENSEUR du choix et des options de la Nouvelle-Calédonie, il doit être un interlocuteur **CRÉDIBLE** auprès du Gouvernement qui doit voir en lui l'image exacte du Territoire qu'il représente, et particulièrement aujourd'hui auprès d'un Gouvernement à majorité socialiste.

La **DÉPUTATION** n'est pas une Sinécure Mondaine. C'est un travail acharné où le dilettantiste n'est pas de mise.

Le Député doit créer parmi ses collègues une amitié compréhensive pour son Territoire.

Il rend compte régulièrement à la population de son action à PARIS.

CONTACT – TRAVAIL – CLARTÉ – CRÉDIBILITÉ – EFFICACITÉ : telles sont les qualités essentielles de l'Homme **qui est la Nouvelle-Calédonie** à PARIS.

STATUT

Le DÉPUTÉ est fidèle au Statut de Territoire d'Outre-Mer et le défend jalousement en veillant à ce qu'aucune loi, décret ou décision n'en restreigne les prérogatives.

Il ne peut sans l'accord des Élus Territoriaux prendre des options opposées, telles que notamment :

DÉPARTEMENTALISATION ou INDÉPENDANCE

Ce serait une TRAHISON.

ATTENTION : CECI EST IMPORTANT. CALÉD

IMPRIMERIE GRAPHOPRINT

Ce que le DÉPUTÉ doit obtenir et défendre à PARIS en priorité :

— Intervenir auprès du Gouvernement pour rétablir la confiance et maintenir de bonnes relations entre le Territoire et l'État.

— Une Loi-cadre pour le Plan de Développement de la Nouvelle-Calédonie et pour les conventions considérées comme des dépenses obligatoires inscrites au budget de la Nation.

— L'abrogation des dernières lois Billotte et la reprise de toutes les prérogatives du Territoire en matière minière.

— Le réaménagement du crédit et l'allongement de la durée des prêts notamment en matière de logement.

— La création d'une Banque de Développement.

— La globalisation des emprunts contractés auprès des Caisses Prêteuses Métropolitaines au titre des investissements publics pour une meilleure utilisation locale.

— Le vote définitif du Comité Économique et Social tel qu'adopté par l'Assemblée Territoriale.

— L'établissement d'un moratoire concernant les emprunts privés et notamment en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises.

— La reconduction du contrat simple pour l'Enseignement Secondaire et Technique Privé.

«J'ai, dans le cadre de mes mandats locaux — Conseiller Territorial — Conseiller de Gouvernement —, participé, élaboré, souscrit à une politique pour une Société libérale, ouverte, pluraliste et démocratique.

J'ai toujours défendu la présence française contre l'Indépendance.

J'ai été le mandataire de la liste Simone VEIL aux Élections Européennes.

J'ai été Président des Comités de Soutien F.N.S.C. au Président Valéry GISCARD D'ESTAING.

J'ai signé une Convention avec le C.D.S. Centre des Démocrates Sociaux, dont le Président Jean LECANUET est également Président de l'Union pour la Démocratie Française (U.D.F.)

Mon choix est clair : investi par l'U.D.F., dans le cadre de l'Union pour une Nouvelle Majorité (U.N.M.),

Élu, je siègerai à l'U.D.F.»

ONIENNES, CALEDONIENS, REFLECHISSEZ.

TÉLÉGRAMME DE JEAN LECANUET PRÉSIDENT DE L'U.D.F.

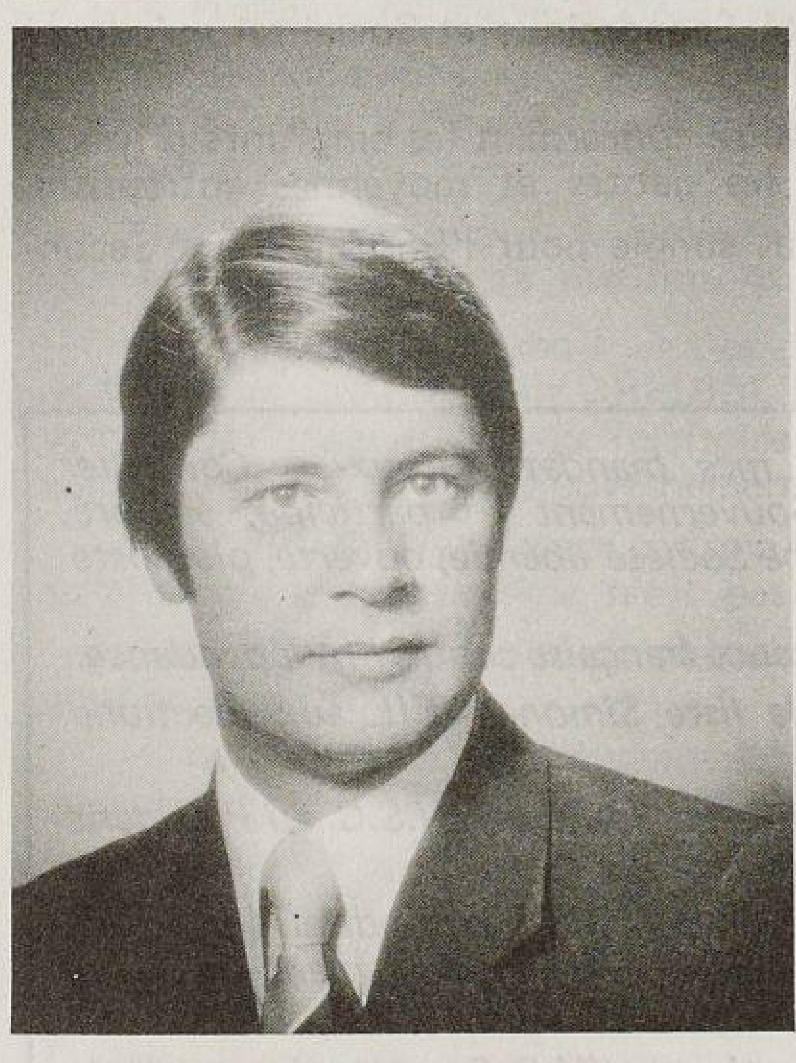
NOUMEA R.P. * 28-5 1981 NLLE CALEDONIE BP65

MR STANLEY CAMERLYNCK, CONSEIL DU GOUVERNEMENT – B.P. 65 NOUMÉA

VOUS CONFIRME QUE VOUS AVEZ OFFICIELLEMENT NOTRE INVESTITURE DANS LA 2e CIRCONSCRIPTION DE LA NOUVELLE CALÉDONIE AINSI QUE MR CHERRIER DANS LA 1ère CIRCONSCRIPTION EN MA QUALITÉ DE PRÉSIDENT DE L'UDF J'INVITE TOUS LES ÉLECTRICES ET LES ÉLECTEURS DE LA NOUVELLE CALÉDONIE QUI ONT PORTÉ LEURS SUFFRAGES SUR VALÉRY GISCARD D'ESTAING A VOTER POUR LES 2 CANDIDATS DE L'UDF.

JEAN LECANUET

IL FAUT UN DÉPUTÉ U.D.F. A LA CALÉDONIE



SUPPLÉANT : **Christian BOISSERY**, 32 ans
Avocat, Conseiller Territorial

Jeunes de Calédonie, pendant la campagne présidentielle vous êtes venus nombreux, rejoindre le comité de soutien à Valéry Giscard d'Estaing, que je présidais.

Le 14 juin vous devrez retourner aux urnes, aussi de nouveau je fais appel à vous pour que vous confirmiez vos engagements, afin de démontrer que la jeunesse calédonienne est fidèle à ses idées, et qu'elle sait les affirmer. Je compte sur vous pour que de nouveau triomphe en Nouvelle-Calédonie l'idéal giscardien auquel nous sommes tous attachés.

ÉLECTRICES et ÉLECTEURS de VALÉRY GISCARD D'ESTAING
RESPECTEZ et CONFIRMEZ vos votes des 26 avril et 10 mai
le 14 Juin, **en VOTANT GISCARDIEN, en VOTANT U.D.F.**
en VOTANT Stanley CAMERLYNCK